



ÉQUITÉ POSTHUME ?

J'écris aux retraités actuels, aux politiciens qui détiennent le pouvoir aujourd'hui et aux politiciens qui détiendront le pouvoir demain.

Le résultat des dernières négociations entre le gouvernement et les responsables des secteurs public et parapublic devrait être réjouissant. Une formule d'indexation a été introduite dans l'entente. C'est la reconnaissance du principe du maintien du pouvoir d'achat par les deux parties.

Deux fonds de 10 % chacun doivent cependant être d'abord comblés. Le premier servira à la stabilisation du régime et le deuxième à l'amortissement de la cotisation. Tout surplus qui se dégagera pas la suite dans le fonds de retraite sera automatiquement affecté à l'indexation des rentes.

Là où le bât blesse, c'est qu'avec une réserve de 10 %, nous aurions pu au moins nous permettre d'espérer. « Avec une réserve de 20 %, il n'y en aura pas de surplus », paroles d'un politicien chevronné qui n'a sans doute pas réussi à convaincre ses collègues. Avec un optimisme débordant, disons que la formule d'indexation finira bien par s'appliquer un jour, « MAIS NOUS, NOUS SERONS MORTS MON FRÈRE », comme le dit la chanson de Raymond Lévesque.

Le gouvernement a fait des choix, mais en tant que fiduciaire responsable, il a le devoir de traiter équitablement les retraités lésés. De 2000 à 2005, il a « emprunté » 2G \$ à ses retraités à même les surplus de 4G \$, pour baisser le taux de cotisation des actifs et réduire du même coup sa propre part. L'obligation de rendre à César ce qui appartient à César se dresse implacablement devant lui. Ce sont les retraités d'aujourd'hui qui ont constitué le fonds qui a généré des surplus, non les nouveaux adhérents. La reconnaissance et les bénéfices doivent leur être rendus maintenant et non pas de façon posthume.

À vous tous, politiciens élus et futurs politiciens élus, le défi est lancé : rendez-nous justice. À vous tous, électeurs retraités, aux prochaines élections, rappelez-vous que la devise du Québec est « Je me souviens ».

Aline Couillard, responsable du comité d'indexation sectoriel

Lettre à Madame Michelle Courchesne

Les membres du comité d'indexation vous proposent d'envoyer une lettre à Madame Michelle Courchesne, Présidente du Conseil du Trésor, afin de lui faire part de vos pertes financières depuis la prise de votre retraite. N'oubliez pas d'ajouter votre adresse.

